

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE  Arrondissement de Saint- Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Nombre de Conseillers :  En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 3 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0   N ° CIAS-10/2023	L'an deux mille vingt-trois, <b>le onze avril</b> , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle annexe, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT  Date de convocation : 21/03/2023  Présents : Mmes Carole BRETON, Sophie COLAS, Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Isabelle DREVET, Marie-Chantal FIGUET MM. André-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL  Pouvoir : Mme Carine DUVERNOIS donne pouvoir à M. André-Gilles CHATAGNAT Mme Marie-Antoinette SIMON donne pouvoir à Mme Marie-Chantal FIGUET Mme Sandrine TASSET donne pouvoir à M. Joseph TRAVAIL  Absents excusés : Mmes Carine DUVERNOIS, Florence POZZO, Marie-Antoinette SIMON, Sandrine TASSET  M. Philippe JACQUESON est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : FINANCES - Approbation du Compte Administratif 2022 du Budget Principal du CIAS (83300)**

Vu l'article L2313.1 du CGCT

Le Conseil d'Administration est invité à prendre connaissance de la note de présentation synthétique ci-dessous qui a pour objet de retracer les informations financières essentielles au compte administratifs 2022

Monsieur le Vice-président présente aux membres du conseil d'administration le compte administratif 2022 qui se présente comme ci-dessous :

	RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	132 817,64 €		-36 244,35 €	0,00 €		96 573,29 €
FONCTIONNEMENT	-85,53 €		-94 796,36 €			-94 881,89 €

**Le Président quitte la séance au moment du vote**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,**

Envoyé en préfecture le 28/04/2023

Reçu en préfecture le 28/04/2023

Publié le

ID : 074-200070852-20230411-CIAS\_10\_2023-DE

S<sup>2</sup>LOW

**CONSTATE** pour, le budget ainsi présenté, les identités de valeurs av  
gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du  
bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents  
comptes ;

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

**ADOpte** le présent compte administratif pour l'exercice 2022, à l'unanimité des votants

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.*

*Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

Le Secrétaire de séance,



Pour le Président, par délégation,  
Le vice-Président,  
M. André Gilles CHATAGNAT



*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification*